



## Devoir de surveillance

-----  
Par malou

bonjour,

je suis divorcée depuis 2ans, mon ex mari vit avec sa compagne, ses 2 enfants à elle et leur fille.

Nos 2 fils un week end sur 2 (du samedi 20h au dimanche 18h).

Cela fait plus d'un an que je me bats contre mon ex mari et sa manière de traiter nos fils. Qd il les a c'est la journée sur la console devant des jeux interdits aux -18ans (ils ont 11 et 8ans) pour avoir la paix, sa compagne les mordait "pour jouer" jusqu'à ce que je les menace, le week end dernier mon fils de 8ans a été laissé seul chez eux toute l'après midi (avec une piscine), ils ont passé une journée sans manger pq "il ne sont pas venus à temps" j'en passe... Je ne veux pas faire de scandale ni créer une guerre dans laquelle nos fils seraient pris entre deux feux. Mais là j'apprends qu'il leur construit une chambre... dans le jardin! ce sera en fait un abri en bois qu'il va aménager... chaque enfant aura donc une chambre personnelle et un salle de jeux sauf mes fils qui partageront une cabane de bois dans le jardin... j'ajoute que je fais suivre mon plus jeune pour des troubles d'anxiété... que puis je faire?  
merci.